



Secret bancaire : la Suisse menace l'OCDE

LEMONDE.FR avec AFP | 12.04.09 | 16h13 • Mis à jour le 12.04.09 | 16h27

La tension est montée d'un cran cette semaine entre la Suisse et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Confédération envisageant dimanche 12 avril des sanctions contre l'organisation qui l'a placée sur une liste "grise" des paradis fiscaux.

Faisant fi de leur traditionnelle discrétion, les autorités helvétiques ont laissé libre cours à leur mécontentement, dix jours après avoir été inscrits par l'OCDE sur la liste "grise" des Etats ayant pris l'engagement d'échanger des renseignements fiscaux sans toutefois avoir "substantiellement" mis en oeuvre des réformes.

Berne pourrait ainsi accentuer sa pression contre l'organisation, indiquent des sources proches des autorités fédérales, citées dans l'édition dominicale de la *Neue Zürcher Zeitung (NZZ)*. Après avoir bloqué mercredi une somme de 136 000 euros destinée à l'organisation, la Suisse pourrait freiner le processus de coopération avec la Chine, l'Inde et d'autres pays émergents, écrit la *NZZ*. Les autorités fédérales pourraient également tarder à régler leur cotisation annuelle à l'OCDE - environ 10 millions de francs suisses (6,5 millions d'euros) - ou empêcher en 2011 la réélection du secrétaire général Angel Gurría.

Membre de l'OCDE, la Suisse a très mal digéré son inscription sur une liste "grise" des paradis fiscaux. Berne, qui a assoupli son secret bancaire le 13 mars en se conformant aux standards de l'OCDE, estime avoir été trahie par l'organisation et ne pas avoir été suffisamment informée au préalable. L'OCDE a de son côté déploré jeudi dans une lettre que la Suisse n'ait pas signé à ce jour "un seul accord sur l'échange d'information fiscale conforme aux standards de l'OCDE".

